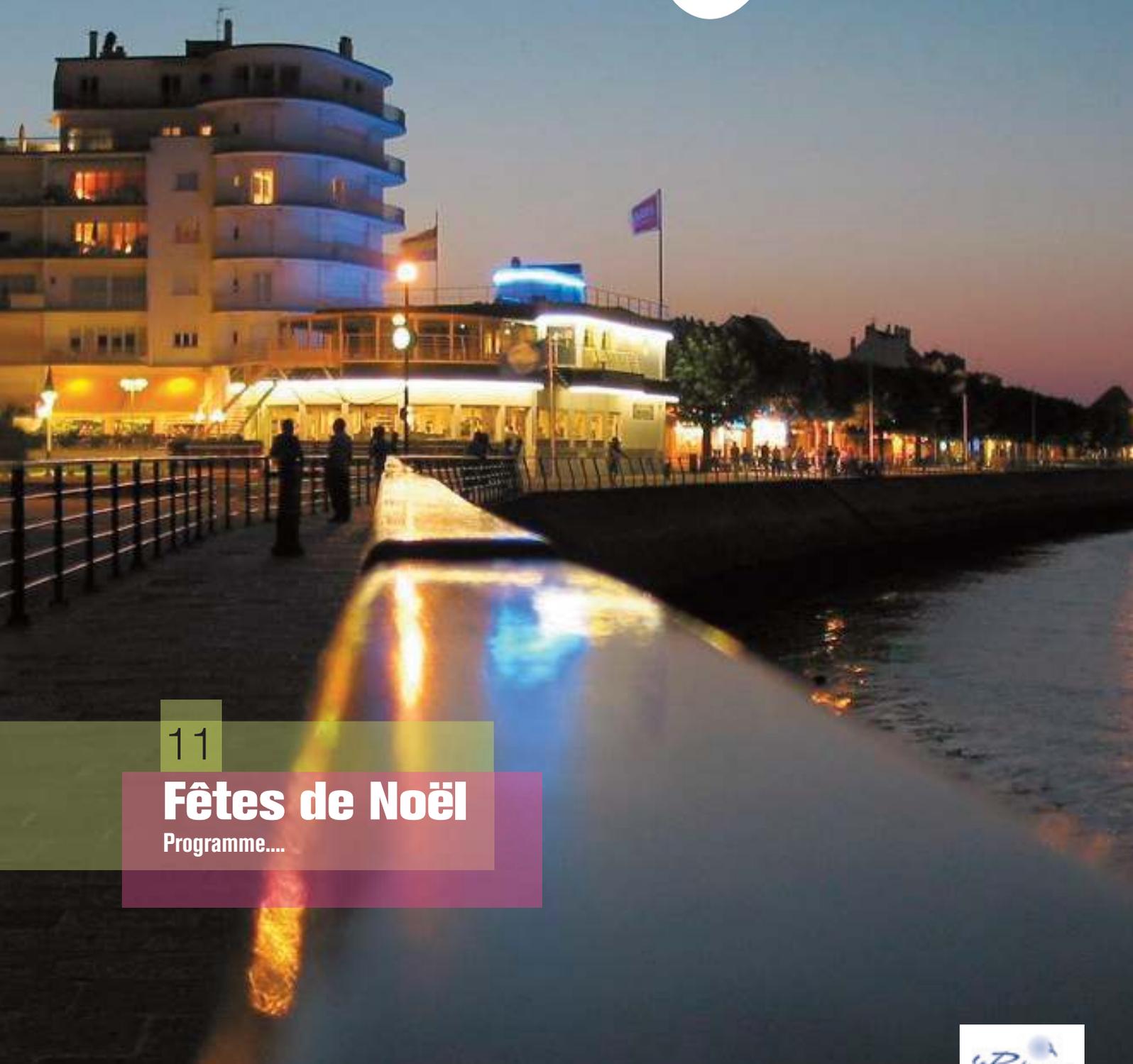


Le Pouliguen

mag'

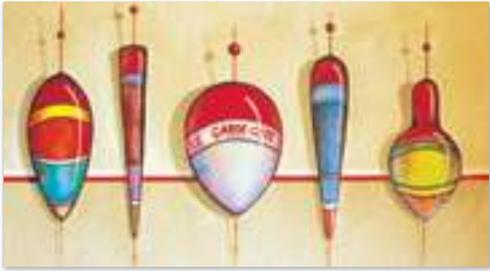


11

Fêtes de Noël

Programme....

Le Garde-Côte



22 rue de la Plage - La Baule-Le Pouliguen
Tél. 02 40 42 31 20 - Accès handicapés

Restaurant face à la mer

Ouvert
toute
l'année



www.garde-cote.com



PouPikets

Aire de jeux couverte
pour les enfants

Structures gonflables dans un bâtiment
de 1000m² - Situé derrière l'intermarché
du Pouliguen
Ouvert toute l'année
02 40 15 53 86
www.poupikets.fr



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

Tous unis contre la vie chère

www.intermarche.com
VOS COURSES SUR INTERNET, À PRIX BAS !



Rue de Cornen - **LE POULIGUEN**
Tél. 02 40 42 10 46

l'Aparté

Création culinaire

*Votre traiteur sur-mesure
sur place ou à emporter*

Menus de fêtes de fin d'année
Cours de cuisine
Épicerie fine - Cave à vins

Sabrina et Guillaume PASQUIOU - 4 rue Maupeyroux
44510 LE POULIGUEN - Tél. 02 40 42 31 97 - 06 84 55 22 19
laparte-creationorange.fr

MAISONS DE FAMILLE

Conseil Immobilier

VENTE - LOCATION
VISITES 7j/7
MAISONS - APPARTEMENTS - TERRAINS

7 rue du Général Leclerc - 44510 LE POULIGUEN
Tél. 02 40 19 59 50 - 06 08 52 56 41
Fax : 02 40 19 31 71 - Email : sarl.lbm@orange.fr

LEPRETRE

SPORTWEAR

GANT U.S.A.  MCGREGOR 

13 rue de l'Église - **LE POULIGUEN** - 02 40 42 31 70

TAXI

Florence JEAN
06 80 38 56 54 - Le POULIGUEN

7/7j

AÉROPORTS - GARES
TRANSPORTS DE MALADES
ASSIS (agrée CPAM)



Sommaire

> Travaux	2
• Bassin de rétention Maxime Audouin	
• L'accueil péri-scolaire	
• Survol d'un hélicoptère sur la commune	
> Urbanisme	3
> Social	4
• Pavillons pour personnes âgées...	
• Appel à la solidarité et au civisme	
> Conseil des Jeunes	6
> Conseil des Sages	7
> Projet	7
> Jumelage	8
• Le Pouliguen-Llantwit Major	
• Le Pouliguen-Kisslegg	
> Sortir	10
• L'art au gré des chapelles	
• Noël 2008 au Pouliguen	
> Infos pratiques	12
• Les conseils de quartier	
• Recensement de la population	
• OPAH	
• Patrimoine	
• Ça bouge à l'Office de Tourisme !	
• Le nouveau site Internet	
> Mot de l'opposition	14
> Histoire	15
> État civil	16

Édito



Chères Pouliguenaises,
chers Pouliguenais,

Les fêtes de Noël arrivent. La saison estivale est terminée. Malgré une météo maussade sur l'ensemble du littoral atlantique, le bilan touristique reste honorable et les animations sportives et culturelles ont été couronnées de succès.

> Nous conservons nos deux grands objectifs :

- Le développement du tourisme en améliorant encore la qualité de notre station en coopération avec les communes avoisinantes.

- Le développement des logements sociaux au travers de la ZAC des Portes Korriganes entre autres.

Nous travaillons dans ces deux directions et les efforts finiront par être récompensés.

> Le plan de circulation sera encore travaillé afin de redonner vie au cœur du POULIGUEN.

> Nous mettons en route le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Le but est en effet d'avoir une vision d'ensemble pour Le Pouliguen ; rien ne sert d'aménager les espaces de la cité au coup par coup, s'il n'y a pas une cohérence avec le reste de la ville.

> La situation économique nous impose une vigilance accrue. Nous ferons tout notre possible pour privilégier les investissements afin de préparer l'avenir.

"Rien ne sert de courir... Il faut partir à point"

> Notre équipe ne manque ni d'idées, ni d'audace. Elle est présente à tout moment sur le terrain afin de répondre dans la mesure du possible aux besoins de tous.

La Municipalité et moi-même vous offrons tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année ainsi qu'à nos amis de KISSLEGG qui nous ont chaleureusement accueillis pour le 30^e anniversaire et à nos amis de LLANTWIT MAJOR.

Joyeuses fêtes de fin d'année !



Yves LAINÉ,
Maire du Pouliguen

Directeur de la publication : Yves LAINÉ
Rédacteur en chef : Brigitte LAMARTHE
Photos : mairie du Pouliguen et Corinne Loret
Mairie - 17 rue Jules Benoît - 44510 Le Pouliguen
Tél. 02 40 15 08 00 - Site : www.lepouliguen.fr
(Site officiel de la ville du Pouliguen)
Mail : mairie@mairie-lepouliguen.fr

N°2 - Dépôt légal novembre 2008 - ISSN en cours - Tirage : 4 000 ex.



Bassin
Maxime Audouin



Accueil
péri-scolaire

> 19 septembre 2008 : survol d'un hélicoptère sur notre commune

Par voie de presse, nous avons informé nos Concitoyens qu'une société était missionnée pour "combattre les chenilles" sur notre commune.

Trois dates possibles d'intervention furent proposées.

Deux conditions devaient être conjointement réunies pour réaliser le travail demandé : pas de vent mais du soleil.

Ainsi, la date d'intervention fut-elle décidée par la société et réalisée à partir d'un hélicoptère survolant le Pouliguen à basse altitude. Ces travaux eurent lieu le 19 septembre 2008 dans le créneau horaire 11 heures/13 heures.

Le produit utilisé par cette société est un produit anti-parasitaire sans classement toxicologique et autorisé par la Préfecture de la Loire-Atlantique.

> Bassin de rétention Maxime Audouin

Après les bassins « Lac des Cygnes », « Coubertin », « Pelué », « Maxime Audouin » est le quatrième bassin de rétention rénové.

Les travaux ont débuté en octobre 2008 pour se terminer en novembre 2008.

La grosse canalisation d'un mètre de diamètre qui amène les eaux pluviales dans ce bassin a été obturée après qu'une canalisation a été posée provisoirement pour servir d'exutoire. Les eaux des précipitations d'octobre et novembre ne passaient donc pas par le bassin.

Le bassin a été vidé, curé en ôtant ainsi les immondices et la boue qui s'y sont accumulés.

Les berges sont à présent stabilisées par de l'enrochement de cinquante à quatre vingt centimètres de blocs de pierre.

Une noria de camions a transporté les boues extraites du bassin. Ainsi, ces travaux, outre la stabilisation des berges, ont permis de redonner la capacité de stockage initiale à ce déversoir d'orage.

Une précaution particulière a été prise pour sauver les poissons qui y avaient trouvé domicile ; l'entreprise avait en effet l'obligation de les collecter. Elle les a transférés dans le bassin du Pelué. La nature, comme d'habitude, se chargera de rempoissonner ce plan d'eau.

L'envasement de ce bassin était estimé à près de 1 000 m³.

L'ensemble de l'opération s'élève à 115 000 € TTC.

Les rues de Verdun, Jeanne d'Arc, Loti, Mimosas, Clein, Bel Air, Claisse, Truchon, déverseront leurs eaux dans ce bassin. L'exutoire du Pelué se jette dans le bassin Maxime Audouin.

> L'accueil péri-scolaire

Le bâtiment abritant l'ancienne salle de karaté accessible depuis la cour de l'école primaire « Paul Lesage » a été affecté à l'accueil péri-scolaire.

Désormais, les enfants sont accueillis dans ce bâtiment réhabilité, le matin avant les cours et le soir après les cours.

Celui-ci est composé d'une grande salle de 115 m² à laquelle sont accolés une petite salle de préparation des collations pour les enfants et un vestiaire.

Les travaux ont été réalisés en octobre et novembre derniers.

Ils ont porté sur :

- Le changement de toutes les ouvertures (portes et fenêtres)
- La mise en œuvre d'une nouvelle installation électrique (câblage du circuit éclairage et de ses appareils, circuit prises de courant, prises téléphoniques pour raccordement internet ultérieur ...)
- L'isolation thermique des murs et des combles
- La mise en place d'un faux plafond acoustique
- La peinture générale et la décoration
- L'équipement de la salle de préparation des collations
- La construction d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Le petit parking, situé à l'arrière de l'école, sera réservé désormais aux parents d'élèves, au personnel de l'école et du centre médico-social ainsi qu'aux associations artistiques.

Ce petit bâtiment s'est transformé en ruche durant les travaux. Nous remercions les entreprises qui sont intervenues simultanément d'avoir respecté des délais courts dans une enceinte restreinte.

Merci également à la directrice et au personnel enseignant pour leur compréhension.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

C'est le document d'urbanisme de base. Le PLU va remplacer le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) sur le territoire communal. La principale différence entre ces deux documents est que le PLU doit comporter un projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.) qui présente le projet communal.

Il est rappelé que le PLU doit comporter :

- Un rapport de présentation qui :

- expose le diagnostic de la commune (besoins présents et futurs)
- analyse l'état initial de l'environnement
- explique les choix retenus pour établir le PADD
- évalue les incidences des choix retenus sur l'environnement

- Le projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.), qui a pour fonction exclusive de présenter le projet communal pour les années à venir. C'est un document simple, accessible à tous les citoyens, qui permet un débat clair au conseil municipal.

- Un règlement qui délimite les zones urbaines U, les zones à urbaniser AU, les zones agricoles A, et les zones naturelles et forestières N, et qui fixe les règles d'urbanisme.

- Des documents graphiques qui délimitent les zones du règlement et font apparaître les espaces boisés classés, les emplacements réservés, en précisant leurs destinations

- Les annexes qui indiquent les secteurs sauvegardés, les ZAC, les périmètres dans lesquels s'appliquent le Droit de Préemption Urbain (D.P.U.), les annexes sanitaires, et la liste des Servitudes d'Utilité Publique.

La Ville du Pouliguen a arrêté le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) le 7 juillet 1994. Ce document a été approuvé le 23 juin 2000 et modifié deux fois depuis. Le 30 avril 2004, le Conseil Municipal décidait de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, mais le bureau d'études diligenté à cette époque a cessé son travail à l'été 2005.

Compte tenu de l'évolution législative et de l'élaboration actuelle du Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.) de Cap Atlantique, il convenait de relancer la procédure et de réviser le PLU.

Le PLU, comme le POS, décrit de façon précise le droit des sols. Mais l'objet du PLU est aussi d'exprimer le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) sur notre commune. Il permet de définir un cadre de référence pour les interventions dans les quartiers à réhabiliter ou à renouveler. Il intègre l'ensemble des projets d'aménagement intéressant la commune : ZAC, traitement des espaces publics, des paysages, de l'environnement. Le PLU est pour les élus un document plus exigeant que le POS et pour les citoyens un document plus lisible, et donc facilitant la concertation. Le PLU doit prendre en compte les préconisations de la Directive Territoriale d'Aménagement (D.T.A.) élaborée par l'Etat ainsi que celles du SCOT de Cap Atlantique.

Le Conseil Municipal du 17 octobre 2008 a voté la révision du POS et l'élaboration du PLU sur l'ensemble du territoire communal.

Le SCOT de Cap Atlantique sera en principe adopté à la fin de l'année 2010. Pour notre commune, le travail de concertation a débuté dès le vote de la révision et se poursuivra au cours des années 2009 et 2010. Il s'ensuivra une enquête d'utilité publique au printemps 2011 et l'adoption définitive de ce document d'urbanisme devrait s'opérer à l'automne 2011.

Pendant cette période, le POS sera révisé afin de réaliser les projets d'aménagement de notre ville, notamment, la construction de logements sociaux qui nous font défaut afin de préserver une mixité sociale et le maintien des jeunes au Pouliguen.

Les objectifs du PLU, tels que définis le 17 octobre dernier, sont les suivants :

- Donner un sens effectif, un contenu et des moyens de mise en œuvre et d'évaluation à la notion de développement durable appliquée spécifiquement au Pouliguen.
- Définir une stratégie et des objectifs adaptés pour répondre aux besoins de création de logements notamment sociaux dans le respect de la mixité sociale, tout en préservant autant que faire se peut les espaces naturels et en respectant le caractère identitaire des lieux.
- Se doter des outils de préservation nécessaires à la mise en valeur du paysage concernant le patrimoine arboré et architectural, la frange littorale, le pourtour des marais de Guérande...
- Contribuer à un développement économique et touristique harmonieux et respectueux de l'environnement sur le territoire communal.
- Mettre en valeur des espaces publics qui prendront en compte un projet d'amélioration des déplacements intégrant tous les modes (pédestres, vélo, transports collectifs, automobile).

La concertation avec la population s'effectuera de la manière suivante :

- Expositions en mairie ou tout autre lieu public communal, ainsi que sur le site Internet de la ville (en cours d'aménagement)
- Mise à disposition d'un registre de concertation permettant de recueillir les suggestions du public pendant toute la durée de l'étude, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.
- Information des usagers par la publication d'articles dans le bulletin municipal.
- Organisation de réunions publiques ou thématiques. Ces réunions nécessaires à la compréhension du dossier seront de véritables espaces de contributions et de discussions.
- Organisation de rendez-vous dans le cadre des permanences de l'adjoint au maire en charge de l'urbanisme et du développement durable pour évoquer les questions liées à la révision du Plan Local d'Urbanisme ou toute autre question s'y référant.

Le langage de l'urbanisme peut paraître à certains quelque peu hermétique. Sachez que je me tiens à votre disposition dans le cadre de la concertation pour toute explication sur ce sujet et que je vous attends, citoyens et associations représentatives afin que nous élaborions ensemble le PLU qui sera celui de tous les Pouliguennais.



Philippe David
Adjoint à l'urbanisme
et développement
durable

Pavillons pour personnes âgées à proximité de la MAPA "Poull Gwenn"

Avant leur entrée en maison de retraite, l'idée fondatrice du CCAS de la ville du Pouliguen est d'offrir un logement adapté aux personnes âgées. L'allongement de l'espérance de vie, l'arrivée des "Baby Boomers" à l'âge de la retraite... tous ces phénomènes modifient profondément l'équilibre démographique de la société française.



Le nombre croissant des retraités entraîne de nécessaires évolutions dans certains domaines de la vie économique ; la question du logement notamment doit être repensée.

Afin de favoriser la convivialité et l'indépendance, un habitat individuel groupé et sécurisé par la proximité de la MAPA verra le jour au printemps prochain. Il se compose de 10 logements ; les pavillons sont disposés autour d'un espace « forme patio », un chemin piétonnier communique avec la maison de retraite et chaque pavillon est couvert par une avancée en verre ou en ardoise.

À l'image d'une vie résidentielle, cette conception permettra l'échange et la communication avec les voisins et les résidents de la maison de retraite « Poull-Gwenn »... tout en gardant une adresse bien à soi !

Les personnes habitant dans les pavillons et qui ont en parallèle un dossier d'inscription déposé à la MAPA, seront prioritaires pour intégrer la maison de retraite sous réserve des possibilités d'accueil.

• LA SECURITE ET LA MEDICALISATION DANS LES PAVILLONS.

Dans les pavillons, vous êtes comme chez vous. Si vous avez besoin de soins infirmiers, vous devrez faire appel à des intervenants libéraux. Si vous avez besoin d'aide pour le ménage dans les actes de la vie quotidienne, vous devrez faire appel à un organisme agréé par les services à la personne (la liste de ces services est consultable au bureau du CCAS de la mairie).

Pour la sécurité, en cas de nécessité, vous devrez faire appel à un système de téléalarme.

En aucun cas, le personnel de la maison de retraite n'interviendra dans les pavillons, même en cas d'urgence : Il faudra faire appel à SOS Médecins au 0826 46 44 44 ou aux pompiers au 18.

• PARTICIPATION AUX ANIMATIONS ET AUX REPAS DE LA MAPA.

Les résidents des pavillons auront la possibilité de prendre leurs repas à la maison de retraite et de participer aux activités moyennant une cotisation annuelle de 20 euros et une contrepartie financière pour chaque activité.



Appel à la solidarité et au civisme

« CE POURRAIT ETRE MOI, CE POURRAIT ETRE VOUS ».

« EGALITE des CHANCES »

« L'ACCES A TOUT POUR TOUS »

« SI VOUS PRENEZ MA PLACE, PRENEZ MON HANDICAP »



Tels sont les slogans que l'on peut lire ou entendre chaque jour et qui doivent nous interpeller.

Ayons ces slogans présents à l'esprit et réfléchissons à quelques recommandations.

> N'encombrons pas les trottoirs de panneaux, pancartes ou autres objets pouvant provoquer des gênes ou des dangers.

> Taillons nos haies et autres plantes de jardinières qui débordent sur la voie publique.

> Rentrons nos poubelles dès le passage du véhicule de ramassage des ordures ménagères. Ne les laissons pas à l'abandon plusieurs jours en dehors de nos commerces ou habitations.

> Ne garons pas nos véhicules, motocyclettes, scooters ou autres engins sur les trottoirs, passages piétons et d'une manière générale, ailleurs que sur les places réservées au stationnement.

> Respectons le stationnement réservé aux personnes handicapées.

> Ramassons les déjections de nos animaux de compagnie (des distributeurs de sacs plastique ont été installés en différents endroits de la commune), ne les laissons pas divaguer, tenons les en laisse.

> Ne circulons pas en deux roues sur les parties piétonnes.



LE FAUTEUIL
FACE AUX POUBELLES



LE TROTTOIR
ENCOMBRÉ
PAR DES PANNEAUX



L'AVEUGLE GÊNÉ
PAR UNE VOITURE

IL S'AGIT D'UN APPEL À LA SOLIDARITE ET AU CIVISME, NOUS SOMMES TOUS CONCERNES

Respectons ces quelques recommandations et nous contribuerons à l'amélioration du quotidien des personnes souffrant de handicap et à leur bien-être.

Il est intéressant de noter que dans leur ensemble, nos commerçants font au mieux pour les accueillir, bien que leurs établissements ne se prêtent pas de toute évidence à un aménagement adéquat.

L'un d'eux, situé sur la Promenade, s'est d'ailleurs vu décerner le label « TOURISME HANDICAP ».

Il est agréable de le souligner.

Bernard PIRE

Conseiller municipal
délégué à l'accessibilité aux personnes handicapées



*Une équipe souriante
et dynamique*

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes



Le 14 octobre dernier, ont eu lieu les élections du Conseil Municipal des Jeunes : 19 nouveaux candidats se sont présentés et ont été élus. Ils ont rejoint les 10 autres conseillers élus en 2007 pour 2 ans.

Lors de la séance plénière du 23 octobre, les jeunes ont évoqué les différents projets qu'ils voulaient mettre en place durant l'année 2008-2009.

Quatre commissions vont permettre aux jeunes de construire leurs actions :
"Aménagement-Construction" - "Sport" - "Communication" - "Solidarité-Animation"

> C'AI Rallye

Le 18 octobre dernier, le Conseil Municipal des Jeunes a organisé un rallye sur l'environnement dans le bois du Pouliguen. Toute la journée, cette manifestation a permis à tous, jeunes et moins jeunes, de profiter du cadre et de découvrir le bois d'une manière nouvelle.

Au programme : ramassage des déchets, animations et exposition sur le thème des oiseaux, maquillage et intervention d'un conteur : cette journée était organisée en partenariat avec l'association « Défendons le Petit Bois » et le soutien du Conseil Général dans le cadre de l'opération « Moi Aussi J'agis ».



PROJET

Participez à notre enquête sur le projet de mur d'escalade

La municipalité et le conseil municipal des jeunes réalisent une enquête du 1er décembre 2008 au 31 janvier 2009, suite à un projet évoqué par les jeunes.

• QU'EST-CE QU'UN MUR D'ESCALADE ?

C'est un pan de mur équipé de plots techniquement sécurisés permettant l'ascension de celui-ci.



**Aidez-nous à vous connaître !
Participez à cette enquête...**

Il s'agit d'une activité ludique, au potentiel très varié : sur un même pan, une petite surface présente des possibilités infinies de mouvements et de progressions.

Par cette nouvelle activité sportive, les pratiquants apprendront les règles du jeu de l'escalade, à savoir : le calcul du risque, l'esprit d'aventure, la liberté individuelle, le défi à relever, et la gestion des montées d'adrénaline lors des ascensions...

• QUELS SERONT LES FUTURS UTILISATEURS ?

La municipalité souhaite ouvrir le mur d'escalade aux élèves des écoles, du collège et souhaite éventuellement la création d'une association sportive. L'activité s'exercera sous la responsabilité d'un animateur sportif breveté.

Un imprimé est disponible à :
l'Office de Tourisme
l'Hôtel de Ville
la salle de l'Atlantique

conseil des sages

Conseil des Sages



Le Conseil des Sages du Pouliguen vient de tenir son assemblée générale annuelle. De nouveaux jeunes retraités nous ont rejoints venant élargir le champ de vision des Sages.

Les Sages souhaitent que d'autres Pouliguenaises et Pouliguenais se joignent à eux pour apporter un nouveau regard et tenter d'améliorer le quotidien de la vie de nos concitoyens.

Conditions pour être candidat(e) : avoir plus de 55 ans et être en cessation d'activité professionnelle.

• GROUPE DE TRAVAIL "ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE"

> Constitué il y a 18 mois, le groupe de travail "Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite" s'est attaché à améliorer l'information destinée aux personnes se déplaçant avec difficulté, "faire savoir ce qui existe". Une page du site internet de la ville a été créée et un premier document rassemblant les principaux lieux accessibles a été rédigé et mis à disposition avant la saison estivale. Le second axe de travail que s'est fixé le groupe : être une force de proposition pour l'amélioration de l'accessibilité de notre ville en ce qui concerne la voirie et les bâtiments recevant du public. Dans ce domaine, des priorités ont été dégagées et proposées aux élus. Les travaux correspondants sont en cours ou à l'étude.

> Par ailleurs, touchant le domaine de l'incivisme, une réunion a été organisée avec des personnes utilisant un fauteuil. Le groupe de travail a participé à la définition d'une campagne d'affichage « déjections canines et fauteuil roulant » destinée à faire réagir les propriétaires de chiens peu sensibles à la propreté des trottoirs.

> La feuille de route de l'année qui vient est chargée. Les mois qui suivent verront la concrétisation progressive de nos propositions.

> Le groupe a établi un document rappelant les jours de passage du service d'enlèvement des ordures ménagères et les coordonnées des services à contacter pour les encombrants. Il affiche ce document dans les entrées d'immeubles.

• GROUPE DE TRAVAIL "INCIVILITÉS"

> Nouvellement créé, ce groupe réfléchit aux propositions qui pourraient être mises en œuvre pour que nos promenades dans les rues du Pouliguen soient encore plus agréables...

• GROUPE DE TRAVAIL "SIGNALISATION ET SÉCURITÉ"

> De création récente également, ce groupe a en charge de relever les points qui pourraient être améliorés pour une meilleure lisibilité de la signalisation et de la sécurité dans nos rues.

Nous développerons les autres dossiers dans un prochain bulletin.

À ce jour, les Sages travaillent sur quatre dossiers :
N°1 - Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite
N°2 - Déchets et encombrants – Ville propre
N°3 - Incivilités
N°4 - Signalisation et sécurité (rues)

*Si vous souhaitez vous investir dans un de ces dossiers ou que d'autres sujets soient traités, contactez-nous :
Conseil des Sages
Mairie du Pouliguen,
17, rue Jules Benoît
44510 Le Pouliguen.*

ERRATUM - dans le bulletin N°1 page 12 "Conseil des sages" il fallait lire au 2^e paragraphe :

- Après avoir présenté le Conseil des Sages et ses motivations, les nouveaux élus, ont souhaité la continuité de cette "instance consultative de réflexion"

- Au lieu de : Après la présentation par le Conseil des sages de ses nouveaux élus, ont souhaité la continuité de cette "instance consultative de réflexion"

8 : jumelage franco-britannique

Cette année, nous aura permis de retrouver nos amis de Llantwit Major à trois reprises !

En France et en Allemagne, tout d'abord, une délégation galloise a participé avec nous aux célébrations du 30^e anniversaire du jumelage Franco-Allemand.

En septembre enfin, les traditionnels échanges Le Pouliguen – Llantwit Major nous ont permis de recevoir une cinquantaine de Gallois.



Accueil de la délégation galloise par M. Le Maire



> Le Pouliguen-Llantwit Major

Arrivés le 10 septembre dans l'après-midi, nos amis sont repartis le 15 au matin et cette visite, trop courte au goût de beaucoup, a été riche en activités et rencontres chaleureuses. Dès le 11 au matin, le programme que nous leur avons concocté les a conduits à Nantes où ils ont visité le château, la cathédrale et, pour ceux que la pluie n'effrayait pas, le centre ville avec, entre autres, le célèbre passage Pommerai.

Le vendredi 12, les familles d'accueil ont organisé la journée « libre » à leur guise : excursions, visites ou rencontres ont occupé nos visiteurs, dispersés pour une fois. Cette journée s'est terminée par une soirée officielle et conviviale à la salle des fêtes, les Gallois et leurs hôtes ainsi que de nombreux sympathisants ont apprécié un succulent cochon de lait farci puis se sont initiés aux danses bretonnes sous la conduite du groupe « Ar Wro Wenn ». Le samedi 13, malgré une météo incertaine, la promenade en chalands sur les canaux de Brière a enchanté tous les participants. Si le joyeux pique-nique qui a suivi a été quelque peu écourté par la pluie, il s'est quand même prolongé en chansons sous l'abri des parapluies.

Pour clore ce séjour, le dimanche 14, la croisière dans le golfe du Morbihan s'est déroulée sous un soleil magnifique mettant encore plus en valeur ce paysage d'îles et d'îlots. Le débarquement pour le déjeuner dans un restaurant de l'île d'Arz a permis à tous de se dégourdir les jambes. Mais beaucoup ont regretté que l'escale ait été trop courte et ne leur ait pas permis de vraiment découvrir cette île.

Toute bonne chose a une fin et le lundi matin, nos amis ont repris la route pour

retraverser le « Channel » et il a fallu se séparer en se souhaitant « à bientôt », au téléphone ou sur Internet et, à coup sûr, l'an prochain à Llantwit Major.

Mais au fait, quelle est cette ville galloise dont les habitants sont les Llantonians et qui est jumelée avec Le Pouliguen depuis avril 1982 ?

> Llantwit Major est une ville très ancienne puisqu'on y a retrouvé des traces de chambres funéraires datant de l'Age du Bronze et de l'Age du Fer. Puis les Romains séduits par le site s'y établirent. A proximité de Llantwit Major, ont été identifiés des vestiges d'une villa romaine.

> Au moyen-âge, après la chute de l'Empire Romain, Llantwit Major fut le premier centre d'enseignement en Grande-Bretagne. Vers l'an 600, alors que Llantwit Major était une paisible vallée avec un accès facile à la mer, un moine nommé Illtud y construisit une première église et y fonda un monastère. Illtud était un érudit et sa réputation se répandit rapidement de sorte que de nombreux étudiants vinrent écouter son enseignement. Parmi eux, certains se firent moines et missionnaires tels David qui devint le Saint patron du Pays de Galles, St. Gildas, l'historien, St Samson, évêque de Dol, St. Patrick, Saint patron de l'Irlande.

> Jusque dans les années qui suivirent la seconde guerre mondiale, Llantwit Major est resté un paisible village rural, puis, peu à peu, est devenu une petite ville conservant son esprit villageois.

> Llantwit Major est situé à environ 25 km à l'ouest de Cardiff. Bien que le centre du bourg soit situé à environ 1 km de la côte nord du large bras de mer nommé Canal de Bristol, l'activité

de la ville n'est pas tournée vers la mer ; la côte y est constituée de falaises élevées et ne présente pas d'abri naturel propice à l'établissement d'un port.

> La population s'est considérablement accrue au cours des vingt dernières années pour atteindre environ 12000 habitants. Beaucoup travaillent à Cardiff ou sur deux importants sites industriels plus proches :

- l'aéroport international de Cardiff où se trouve une unité de maintenance d'avions gros porteurs
- une centrale électrique

> À proximité de Llantwit Major, se trouve également la base de la R.A.F. de Saint Athan.

Depuis la création du jumelage, des échanges ont lieu régulièrement tous les ans. Cette année, les Llantonians sont venus au Pouliguen, aussi en 2009, ce sont les Pouliguennais qui se rendront au Pays de Galles. Pendant ces séjours, les uns comme les autres sont reçus dans des familles ce qui contribue à créer de forts liens amicaux. Certains de ces liens durent depuis plus de 20 ans.

Sur place, des excursions sont organisées pour permettre de découvrir le pays et de mieux en connaître les coutumes. Chaque fois que possible, nous mettons à profit ces déplacements au Pays de Galles pour visiter une ville britannique (Londres, Exeter, Bath, Salisbury, Oxford ...).

Michel BRETON
Vice-Président, de la commission
Franco-Britannique

... jumelage franco-allemand / 30^e anniversaire

> 27 août au 1^{er} septembre 2008

Nous nous sommes retrouvés à KISSLEGG pour célébrer le 30^e anniversaire du Jumelage Franco-Allemand.

> Kisslegg im Allgäu est né d'un petit village déjà connu du temps de Charlemagne. Ce havre de paix compte actuellement 8 800 habitants et se situe au sud de l'Allemagne à une vingtaine de kilomètres au nord du lac de Constance et à environ 100 kilomètres à l'ouest de Munich. La campagne environnante est des plus soignées et c'est un vrai plaisir de s'y promener, de s'y reposer ou encore de découvrir les villages voisins de pur style baroque. En s'éloignant de quelques kilomètres, nous sommes déjà dans les montagnes, les Allgäuer Alpen, délimitant l'Allemagne et l'Autriche toute proche, ou encore, en se dirigeant vers le sud, nous pouvons visiter les très belles villes du bord du lac de Constance. Pour nous, Pouliguenais, le dépaysement est total, un vrai bonheur ! Et si l'on y ajoute l'accueil exceptionnel qui nous est réservé par les membres du jumelage...

> Que de souvenirs, que d'amitiés se sont forgés pendant toutes ces années. Des générations de Kissleggers et de Pouliguenais se sont relayées pour continuer l'œuvre des pionniers de ce Jumelage :

Les Vice-Présidents :

1976 - 1981 : Robert DURAND

1981 - 1985 : Patrick LE HETET

1985 - 1990 : René LONGEPEE

1990 - 1998 : Claude MEME

1999 - 2004 : Bénédicte GRIFFON

2004 à ce jour : Marie-Jo JUTEAU

sans oublier tous les membres qui, auprès des Vice-Présidents, se sont investis et ont permis à ce jumelage d'être ce qu'il est aujourd'hui.

> Les temps forts de ces 30 années de jumelage, ont été les échanges d'adultes, les échanges scolaires bien structurés par Jean-Pierre CAPITAINE, professeur d'allemand au Collège « Jules Verne » du Pouliguen.

> Et, je pense déjà que nos jeunes ont compris que ces liens d'amitié étaient exceptionnels entre nos deux cités et, naturellement, ils continueront à privilégier cet attachement très fort entre Kisslegg et Le Pouliguen. Ils ont un devoir de mémoire envers les aînés.

> Si l'Europe est très difficile à réaliser sur le plan économique et politique, l'Europe des Jumelages, tel que le nôtre, est engagée !

Merci à nos anciens d'avoir compris que nos peuples étaient faits pour s'entendre, à tous les acteurs du Jumelage et que cette grande amitié continue.

Marie-Jo JUTEAU
Vice-Présidente de la commission
Franco-Allemande



Vue de Kisslegg



Accueil de la délégation française par M. Le Maire de Kisslegg





L'art au gré des chapelles

De Mesquer à Pornichet, en passant par Guérande et La Baule, l'art au gré des Chapelles, pour sa 3^e édition, s'est installé sur la presqu'île du 5 au 30 septembre 2008.



Après une année d'interruption et grâce au soutien du Père Frédéric, la Chapelle Sainte-Anne – Saint-Julien du Pouliguen a accueilli près de 3 000 visiteurs venus contempler six œuvres du peintre, Jean-Claude GRANDFOND.

À l'occasion de cette manifestation, pour mettre en valeur son patrimoine, de petits cartouches explicatifs ont été apposés sous les œuvres les plus remarquables.

La douceur des couleurs, la rondeur des galets, cette ligne immuable, trait de l'éternité ont apporté une note bleutée à la sérénité de la chapelle.

Souhaitons que cette manifestation, mise en place par l'association AP2a et financée par CAP ATLANTIQUE, perdure afin d'inviter les visiteurs à découvrir le patrimoine artistique et architectural des chapelles de la Presqu'île, parcours riche en émotions.

Delphine BOBET
Adjointe à la culture

> Jean-Claude Grandfond, peintre

Jean-Claude GRANDFOND est né en 1943. Ancien élève de l'École des Arts Appliqués, il devient graphiste puis professeur à l'École des Beaux Arts d'Orléans où il enseigne le dessin et la peinture de 1976 à 2004. Depuis 2005, il se consacre entièrement à la peinture.

Il est sociétaire du Salon des Artistes Français et du Salon des Artistes Orléanais.





LES ASSOCIATIONS SONT PROPOSÉES PAR...

NOËL 2008 AU POULIGUEN

PLACE RAPPETROUS

12, 13 et 14 décembre
Marché de Noël
des Associations et des Commerçants

De 20 au 23 décembre
Marché de Noël
des Commerçants et Artisans d'Art

ASSOCIATION DE DIF
MONTAIGNE
MONTAIGNE



COULETS DES ASSOCIATIONS au 14 décembre

ANNOUARIENNES

PAROISSIALE

SCOLAIRE

CHORALE LES ENSEMBLES

ATLÈTES PAROISSIAUX

LES COULETS DES COMMERÇANTS

LA GAZERIE TRAMERIE

LE RAPAPOM

TRÉBOGON

LA COUARDINE

CLUB SPORTIF

LES ESCOUVETS

LA BELLEUSE DE JALLIS

Le Théâtre du REFLET Présente "Cigale et Fourmi"

Comédie Infantile

Au POULIGUEN
Vendredi 5 décembre
19h30
au Foyer place Jean Moulin

Théâtre d'initiation
Réservation : 10 € /pers
Office de Tourisme
Tel : 02.40.42.31.05



SOIREE CABARET Flora Di Angeli présente "La Vie en Rose"

Programme du 19 au 14 décembre 2008

Vendredi 19 décembre

Samedi 20 décembre

Dimanche 21 décembre

Programme du 20 au 23 décembre 2008

Mardi 23 décembre

Samedi 20 décembre
20h Salle des Fêtes
Le Pouliguen



LES COULETS DES COMMERÇANTS ET ASSOCIATIONS DU 20, 21, 22 ET 23 DÉCEMBRE

A ne pas manquer ...

Le 19 et 20 décembre
RANTING I PÉDALES

Le 20 et 21 décembre
EXPOSITION - VENTE de PHOTOGRAPHIE

Le 20 et 21 décembre
PROMÈNES en CALÈQUE

Le 20 et 21 décembre
JEUX BAR BAR

Le 21 et 22 décembre
EXPOSITION

Le 21 et 22 décembre
EXPOSITION



Les conseils de quartier



La loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité fait l'obligation aux seules communes de plus de 80 000 habitants de mettre en place des conseils de quartier (art.

L 2143-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Cependant, la municipalité souhaite mettre en place des conseils de quartier qui constitueront un relais entre les élus et la population. Les conseils de quartier ont pour vocation de formuler des avis et des suggestions sur des thèmes divers touchant la vie quotidienne, de favoriser les liens sociaux et d'encourager l'échange d'informations entre la population et l'administration municipale.

• LES CONSEILS DE QUARTIER SERONT AU NOMBRE DE SIX

1 - La Minoterie (quartier 1)

Les Portes Korriganes (quartier 3)

2 - Centre Ville (quartier 2)

La Plage - Hôtel de Ville (quartier 6)

3 - L'Ancien Golf (quartier 4)

Parc d'activités du Poull'Go (quartier 9)

4 - Coubertin - Stades (quartier 5)

5 - La Grande Côte (quartier 7)

6 - Penchâteau (quartier 8)

• CHAQUE CONSEIL DE QUARTIER SERA COMPOSÉ DE 4 PERSONNES

1 élu, 1 habitant, 1 représentant des commerçants ou artisans et 1 représentant d'association.

Brigitte LAMARTHE

Adjointe à la communication et vie associative



Recensement de la population



> Enquête de recensement 2009

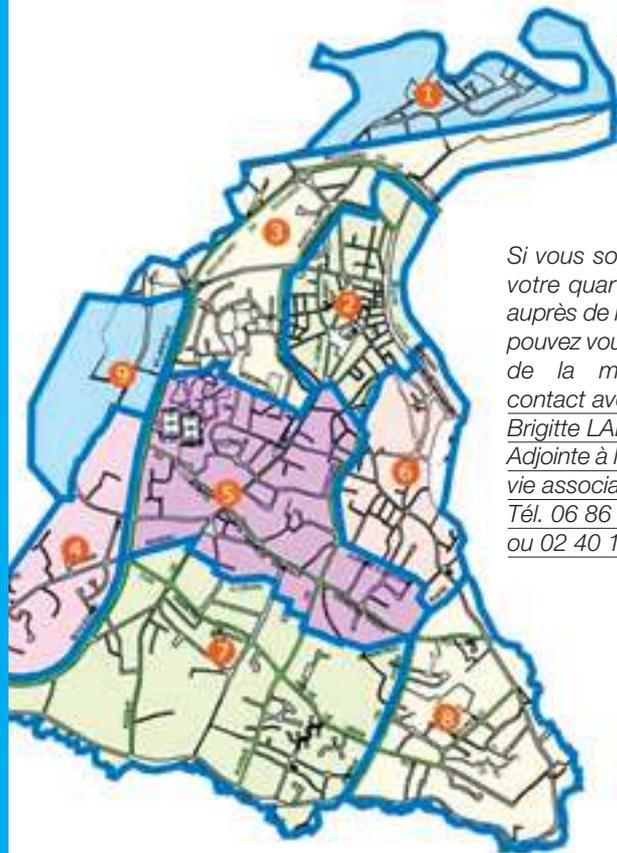
Cette année, comme toutes les personnes résidant dans notre commune, vous allez être recensé (e). Dans les communes de moins de 10.000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans.

Votre participation est essentielle. Le recensement fournit les chiffres la population de la France et de ses communes ainsi que des statistiques sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques : âges, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens... Il permet ainsi de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. Les résultats de l'enquête servent à orienter les décisions dans le domaine des équipements collectifs de la commune. C'est pourquoi, la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles (procédures approuvées par la CNIL). Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE (seul habilité à exploiter les questionnaires) pour établir des statistiques rigoureusement anonymes. Les informations recueillies ne peuvent en aucun cas donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal. Les agents recenseurs peuvent vous aider à remplir les documents et sont tenus au secret professionnel.

Le recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février 2009. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil et pour votre participation.

Loïc Debatisse
1^{er} Adjoint



Si vous souhaitez représenter votre quartier et faire le relais auprès de la municipalité, vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la mairie ou prendre contact avec

Brigitte LAMARTHE
Adjointe à la communication et vie associative
Tél. 06 86 82 18 91
ou 02 40 15 08 00.

Patrimoine

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État. Pour accomplir sa mission, elle dispose d'importantes prérogatives pour aider les collectivités, les associations et les particuliers à restaurer leur patrimoine.

Renseignements :
Fondation du Patrimoine
37 bis quai de Versailles
44000 Nantes
02 40 12 43 17

Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier **particulièrement représentatif du patrimoine rural** et non protégé par l'État (ni classé, ni inscrit), la **Fondation du Patrimoine peut vous aider à le restaurer**. Organisme privé reconnu **d'utilité publique**, la Fondation du Patrimoine vise à promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité.

- Elle peut notamment permettre à un propriétaire privé assujéti à l'impôt sur le revenu de **bénéficier de déductions fiscales** à l'occasion de travaux de restauration, **visibles du domaine public** (toitures, façades...) à hauteur **de 50 ou 100 % du montant des travaux** de son revenu imposable et pendant 5 ans.

- Les propriétaires non imposés ou faiblement imposés (< 1000 €) **peuvent également bénéficier de subventions** dans la limite des crédits disponibles.

delegation-pays-de-la-loire@fondation-patrimoine.com



par Stéphane
GERVOT



Chauffage
Chauffage Sol Électrique
Aspiration Centralisée

5 rue de Cornen
44510 LE POULIGUEN

Tél./Fax 02 40 62 31 66

**LE JARDIN
D'ANNA**
FLEURISTE
TOUTES RÉCEPTIONS

30 GRANDE RUE • 44510 LE POULIGUEN
TÉL. 02 40 42 32 13 WWW.LE-JARDIN-DANNA.COM

PAIEMENT CB À DISTANCE

Ça bouge à l'Office de Tourisme !

www.tourisme-lepouliguen.fr



De nombreux projets sont en cours de réalisation, entre autres :

• LE SITE INTERNET MIS EN LIGNE COURANT DÉCEMBRE

Les internautes peuvent y trouver toutes les informations nécessaires pour un séjour dans notre charmante station : hébergement, restauration, commerces, découverte de la ville et de ses alentours ou encore des idées de divertissements : loisirs, balades, manifestations... et tous les renseignements pratiques : météo, horaires des marées, et tous conseils touristiques.

> Vous habitez Le Pouliguen ou vous y séjournez occasionnellement ? Consultez "LES BONS PLANS DU POULIGUEN".

• LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Afin d'améliorer l'accueil des visiteurs, l'Office de Tourisme bénéficiera pendant l'hiver de travaux de réaménagement de ses locaux. Pour permettre l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite et pour obtenir le label Tourisme et Handicap, ces travaux étaient nécessaires. Par ailleurs, un amplificateur de son pour les malentendants a été commandé pour répondre à un autre critère de ce label.

> Ce nouveau look donnera un coup de jeune à l'Office de Tourisme, vitrine de notre ville, pour le meilleur accueil des Pouliguenais et des touristes.

Pour des renseignements sur la ville et la région, n'hésitez pas à nous rendre visite :

Port Stervitz

8 quai du Commandant L'Herminier

du lundi au samedi de 9h à 12h30

et de 14h à 18h

ou téléphone : 02 40 42 31 05

Le nouveau site internet officiel de la ville du Pouliguen sera opérationnel fin janvier 2009.

Vous pourrez le consulter à l'adresse suivante : www.lepouliguen.fr

Le mot de l'opposition

> L'année s'achève et avec elle, le dernier budget voté par l'ancienne municipalité : aujourd'hui se concrétisent, souvent avec retard (la rue de la Gare ?) des travaux prévus et budgétés de longue date. Cette période transitoire devait permettre à la nouvelle majorité de mettre en place de nouvelles orientations, de lancer de nouveaux projets. Qu'en est-il ? Nous ne percevons aucune vision globale, aucun souffle, aucune ambition pour le Pouliguen mais des actions au coup par coup (comme le nouvel et controversé accueil périscolaire), une volonté farouche de modifier les initiatives précédentes (pass-association, chèque enfant, marché de Noël ...), et une concertation réservée aux "amis" depuis l'arrêt des réunions de quartier (il faut être chanceux pour rencontrer et aborder les élus "sur le terrain").

> On perd du temps sur les grands dossiers (Portes Korriganes, parking Lebon, bibliothèque ...) à s'interroger encore sur la méthode tandis que d'autres communes, plus habiles, agissent : des subventions possibles ont d'ores et déjà été perdues.

> Le Pouliguen faisait entendre sa voix : la création de la ZAC des Portes Korriganes, le dossier du Sidéca face à l'Etat, le financement des travaux de la Grande Côte, le refus de laisser notre port géré par d'autres, autant de dossiers où il a fallu se battre pour emporter la décision. Aujourd'hui, les conditions pitoyables dans lesquelles la municipalité a accepté de financer les réparations futures du pont sont inquiétantes pour les finances communales à moyen terme, et cet exemple n'est malheureusement pas le seul.

> Le maire s'est fait voter et exerce des pouvoirs beaucoup plus étendus que ceux de tous ses prédécesseurs, et les décisions prises seul sont désormais plus importantes que celles votées en Conseil. Pire, nos remarques pourtant justifiées sur une délibération (le pass-association) en conseil ne pouvaient être prises en compte : le bulletin municipal annonçant cette nouvelle mesure était déjà imprimé, avant même le vote du Conseil dont la tenue n'était qu'une mascarade !

> Une opposition est nécessaire au bon fonctionnement, elle sert de garde-fou et il faut accepter qu'elle dérange. Le mépris et l'arrogance parfois vécus en Conseil (que répondre à ces élus qui se qualifient eux-mêmes d'« experts » ?) viseraient-ils à décourager toute intervention ? N'oublions jamais que l'arche de Noë a été construite par un amateur, et le Titanic par des spécialistes. N'étant animés d'aucun esprit de revanche, nous continuerons à défendre ce qui nous paraît positif pour Le Pouliguen.

> La municipalité, par contre, soigne sa communication. A tel point que la suppression du parking "Richard" a pu être présentée comme une fatalité, le "remerciement" sans ménagement de la Directrice Générale des Services comme un simple départ et que la fermeture de nouveaux commerces ne ravive pas la promesse oubliée de "préempter par la commune" pour dynamiser le centre-ville.

Plus d'infos sur notre site www.lepouliguen.info, rubrique « les infos »

Les élus d'opposition vous souhaitent de joyeuses fêtes et une Bonne année 2009.

*Groupe d'opposition :
Christian CANONNE, Françoise SALLÉ,
Michel HUCHET, Liz LODAY, Jean-Claude LETOURNEL,
Pascale LEDUC,
Michel GAONACH*

histoire Le Blason du Pouliguen



Le blason du Pouliguen a fait sa réapparition sur le papier à lettres utilisé par les services de la mairie. À ce propos, il a été jugé utile de rappeler l'origine et la signification de cet emblème.

Tel qu'il se présente, le blason a été conçu et réalisé par notre historien local, Marcel Baudry, qui s'est inspiré d'un détail du vitrail de la sacristie.

Présenté au conseil municipal du 10 novembre 1951, après consultation des autorités compétentes, le projet définitif est adopté lors de la séance du conseil municipal du 20 septembre 1952, au vu de la représentation réalisée par Marcel Baudry.

En termes héraldiques, le blason répond à la description suivante : « D'azur à la nef d'or contournée, habillée et grée du même, voguant sur trois fasces ondées d'argent abaissées en pointe, au chef d'argent semé de mouchetures d'hermine. »

Quelques précisions sont nécessaires pour interpréter les termes utilisés. Elles sont tirées, pour une large part du rapport de présentation rédigé par Marcel Baudry et repris dans certaines publications municipales.

- > Le **champ d'azur** convient au Pouliguen, station balnéaire.
- > La **nef d'or** évoque le passé maritime, pêche, cabotage, construction navale, et même un fait d'armes remontant à la guerre de Succession d'Espagne (1711). N'oublions pas non plus que le patron de la chapellenie puis de la paroisse était Saint-Nicolas, patron des marins. Cette nef est **contournée** pour distinguer les armoiries du Pouliguen des nombreuses autres armoiries à peu près semblables (Nantes, Saint-Nazaire, Redon...). Ce terme se dit d'une figure placée en sens inverse de la pratique normale. Marcel Baudry ajoute que *"cette nef correspond à la situation géographique du Pouliguen et est plus en rapport avec la devise. En effet, aller AU LARGE pour un bateau qui sort de la baie du Pouliguen, c'est doubler la Pointe de Penchâteau, à droite, pour prendre la direction de l'Ouest, c'est-à-dire, sur le blason, se diriger vers le flanc senestre"*.

- > Les **trois fasces ondées d'argent** peuvent évoquer le nom breton du Pouliguen (POULLIG GWENN) : petite baie blanche. Le nombre trois est souvent utilisé en héraldique, en hommage à la Trinité.

- > Le **chef d'argent semé de mouchetures d'hermine** qui est de Bretagne symbolise le rattachement historique et géographique du Pouliguen à la Bretagne.

- La couronne murale (ici à 3 tours) n'est pas un attribut réservé aux villes fortifiées, mais ne sert qu'à distinguer les armoiries des villes des armoiries des provinces ou de celles des familles.
- La devise latine DVC IN ALTUM, (Va au large) peut être interprétée par le développement touristique de la station balnéaire.

Il est permis de s'interroger sur la présence de la couleur rouge emplissant l'espace compris entre blason et couronne.

Marcel Baudry concluait : *"Telles sont les armes du Pouliguen. Sans doute n'ont-elles pas une ancienneté vénérable comme celle du Croisic ou de Guérande... ; en revanche elles représentent bien, à notre époque, Le Pouliguen dans ses multiples activités : une barque précieuse voguant vers le large sur une mer apaisée et sous le ciel clément de notre Bretagne"*.

Jacques BOULO





> Naissances 2008

- Arno CAILLON - 15 août
- Marilou CADIET - 12 août
- Caroline PLOTEAU - 18 août
- Loann LEMAIRE - 1^{er} novembre
- Thomas Le SOURNE
17 novembre

> Mariages 2008

- Arnaud GIRARD
et Stéphanie MONNERON
12 juillet 2008
- Thomas MONTFORT
et Marie HALLIER
2 août 2008
- Loïc LE GUELLEC
et Karina HERMET
9 août 2008
- Olivier ANTOINE
et Corinne REURE
6 septembre 2008
- Cédric DELAMARRE
et Florence HUPEL
13 septembre 2008
- Maxime CHAGNAUD
et Sandy LAURENT
20 septembre 2008
- Patrice GOBERVILLE
et Sylvie RAYMOND
20 septembre 2008
- Florian LEVERT
et Olivia DUNAND
27 septembre 2008
- Bruno PERCHER
et Audrey ZIMMER
27 septembre 2008
- Gaël POUYADOUX
et Isabelle ROHRlich
4 octobre 2008
- Anthony BROCHET
et Solenn MANOUBY
18 octobre 2008

- Frédéric PELLIER
et Vanessa RENO
25 octobre 2008

- Alain DUBOIS
et Sonia FILLAUD
8 novembre 2008

> Décès 2008

- Emilia GOURET
veuve BIARD
29/06/2008 - 88 ans

- Odette BOURRÉ
veuve CADOREL
02/07/2008 - 94 ans

- Louis SARRAILH
16/07/2008 - 62 ans

- Marie HALGAND
épouse BOLLORÉ
16/07/2008 - 72 ans

- Yvonne BOCHER
veuve DEVALAN
17/07/2008 - 97 ans

- Alain RIEUPEYROUX
17/07/2008 - 59 ans

- Marcelle COUPELANT
épouse BOSSARD
17/07/2008 - 78 ans

- Valérie LECLERCQ
veuve DEMBREVILLE
20/07/2008 - 95 ans

- Leticia BLUTEAU
24/07/2008 - 62 ans

- Marie BOULARD
veuve MEFFRAY
27/07/2008 - 92 ans

- Hervé RAVACHE
03/08/2008 - 49 ans

- Jean LAGRÉE
04/08/2008 - 68 ans

- Juliette BENOIT
veuve RETTIG
04/08/2008 - 85 ans

- Henri CERISIER
04/08/2008 - 77 ans

- Maurice BLANCHY
07/08/2008 - 88 ans

- Maria BANIEL
épouse CONNAN
07/08/2008 - 80 ans

- Joseph ERLICH
11/08/2008 - 108 ans

- Robert DEBORD
12/08/2008 - 66 ans

- André MARCHÉ
17/08/2008 - 58 ans

- Simonne LEPINE
veuve AUDIC
21/08/2008 - 85 ans

- Marie DAVID
25/08/2008 - 86 ans

- Gilles THURET
26/08/2008 - 57 ans

- Rebecca WILENSKY
veuve DUGOWSON
31/08/2008 - 93 ans

- Christian PIÉTROIS
31/08/2008 - 61 ans

- Juliette MOREL
31/08/2008 - 95 ans

- Anne GOURAUD
veuve KOST
02/09/2008 - 84 ans

- Fernand CASCARET
07/09/2008 - 88 ans

- Andrée-Rosa CHAMPSIAUX
09/09/2008 - 96 ans

- Roger ALLAIRE
15/09/2008 - 61 ans

- Suzanne GHYSEL
veuve PÉCOURT
18/09/2008 - 90 ans

- Nicolas LE GALLIC
24/09/2008 - 25 ans

- Michel RETAILLEAU
03/10/2008 - 80 ans

- Félicité MONDOLINI
veuve OLIVIERI
12/10/2008 - 97 ans

- Hortensia HELLIO
veuve QUANTINET
13/10/2008 - 89 ans

- Françoise BURBAN
épouse BODIN
13/10/2008 - 54 ans

- Marie LEGARS
veuve FORGEAU
15/10/2008 - 84 ans

- Jeanne LEFORT
veuve COULON
20/10/2008 - 95 ans

- Gérard CORBIN
27/10/2008 - 59 ans

- Yvette TRIQUART
épouse ECHASSERIEAU
27/10/2008 - 78 ans

- Odette GUIDOUX
épouse RIO
30/10/2008 - 83 ans

- Hélène TAUDON
veuve DINELLI
02/11/2008 - 98 ans

- Angéline CHEVET
veuve CAILLAUD
02/11/2008 - 98 ans

- Paul PELTIER
07/11/2008 - 76 ans

- Jean PRONOST
14/11/2008 - 94 ans

- Huguette BRANGER
veuve CORRARD
29/11/2008 - 91 ans

CIC Banque CIO-BRO

Proximité et disponibilité des compétences

CIC Banque CIO-BRO à

La Baule - 49 avenue Foch - 02 51 75 11 10

La Baule-les-Pins - 44 avenue Lajarrige - 02 51 75 07 20

Le Poulignen - 2 rue du Général Leclerc - 02 51 73 40 10

Pornichet - 142 avenue de Gaulle - 02 51 73 22 00

CIC Banque CIO-BRO

www.cic.fr



Le Bistrot de **MARIE-CLAIRE**

Fruits de mer - Poissons du marché
Carte Bistrot - Vins de propriétaires
Couscous, tajines, paella

Sur place ou à emporter

Face à la Poste - Le Poulignen

02 40 42 32 37

Sur présentation du numéro,

dès 45 € d'achat,

1 bouteille offerte
de Bardolino

**À déguster sur place
ou à emporter**



Traiteur
pour les fêtes

Foie gras maison

Panier gourmand

Menus festifs

Réveillon sur mesure

Épicerie fine

Antipasti (légumes marinés
assaisonnés à l'huile d'olive)

Grande variété de charcuterie
italienne : *coppa, pancetta,*
bresaola, San Daniele,
parme, Aoste,
salami, mortadelle...

Ouvert tous les jours - Livraison possible

8 quai Jules Sandeau - 44510 LE POULIGUEN

Tél. 02 28 54 99 27

Pompes funèbres Océane

12 rue du bois
LE POULIGUEN

02 40 62 56 90



**Chambre funéraire
de Guérande**

Chambre funéraire

Démarches administratives
Convois organisés en France et à l'étranger
Mise en bière anticipée
Soins de conservation
Transport de corps avant et après mise en bière
Maître de cérémonie
Cercueils 24h/24
Faire-parts de remerciements 7j/7
Contrat obsèques...



Artisan Fleuriste

Mariage, baptême, deuil...
Décoration, cadeaux, livraison,
transmission florale

Tél. 02 40 15 00 95
9 ter rue du Général Leclerc - 44510 Le Poulignen

Armor Paysage

Création
et Entretien de Jardins

6 rue de l'Arc-en-Ciel - 44510 Le Poulignen
Tél. 06 22 48 08 99 - Fax 02 40 61 55 58



Ker Nature
Institut de Beauté

18 Grande-Rue
44510 Le Poulignen
(entre l'église et la poste)

**Cette année, mettez du bien-être
au pied du sapin, découvrez les
"menus beauté Decléor"**

Decléor
Maquillage Artdeco

Tél. 02 40 42 32 29

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

vous propose :

- Placements • Crédits • Assurances

2 guichets automatiques
de banque
à votre service 24h/24

au Pouliguen
6 place Mauperthuis

Tél. 02 28 96 05 38

OPTICIENS
SALOMON
Père et Fils



LE CROISIC

Rond-point INTERMARCHÉ

02 40 23 48 90



LE POULIGUEN

entre l'église et La Poste

02 40 42 39 50

Remise 15% pour équipement monture + verres
sur présentation du bulletin*

*voir conditions en magasin hors promotion



GUILLEMOT
Thierry

Électricité Générale - Plomberie

Depuis 20 ans à votre service :

Électricité Générale - Aspiration centralisée

Plomberie - Chauffage

Création de Salle de Bains : Sanitaire - Faïence

SPA Hammam - Sauna

Énergies nouvelles - Climatisation

Tél. 02 40 42 49 75

Fax 02 40 15 05 36

thierry-guillemot@wanadoo.fr

ZA Le Pouliguen - 4 route du Poulgot - 44740 BATZ-SUR-MER

Siret : 34331772300033

maçonnerie

André
Dalla_Via

Parc d'activités du POUL'GO
8 rue Ker Jacol
44740 BATZ-SUR-MER
Tél. 02 40 42 80 12 - Fax 02 40 15 09 42
andre.dalla-via@wanadoo.fr



LE POULIGUEN
ALUMINIUM PRESQU'ÎLE
RÉNOVATION

VÉRANDAS • STORES • FENÊTRES • CLÔTURES • PORTAILS

Vitrage de toiture
haute performance
thermique

20 rue Pré Malempogne
ZA du Pouliguen - 44740 BATZ SUR MER

Tél. 02 40 15 15 09 - Port 06 67 34 55 28

Site internet : www.apr-veranda.com

l'innovation 190 et 100 ans

PLOMBERIE • CHAUFFAGE • SPA

Aménagement de salle de bain
douche à l'italienne
baignoire à porte

Tél. 02 40 22 49 50
20 bd de l'Atlantique - 44510 Le Pouliguen



ENTREPRISE DE BÂTIMENT

Christian TROFFIGUÉ

NEUF - RÉNOVATION
ASSAINISSEMENT - DALLAGE

13 bis rue de Bel-Air - 44510 LE POULIGUEN

Tél. 02 40 42 32 92 - Fax 02 40 62 22 69

SARL ANTENNE ATLANTIC
Installation individuelle collective et satellite d'antenne TV

7 quai du Commandant l'Herminier
44510 LE POULIGUEN

Tél. 02 40 42 33 95 - Fax 02 40 42 82 11

